

# Les Brasseurs, à Dinant : 42 appartements et 4 commerces

Bourgmestre, échevins, conseillers communaux, candidats, promoteurs, techniciens, invités, ont assisté, mercredi après-midi, à Dinant, à la pose de la première pierre du futur complexe résidentiel « Les Brasseurs », à l'angle de la place Roi Albert et de la rue Georges Cousot, sur l'ancien emplacement de la brasserie de

Dinant maintenant complètement démolie.

Les promoteurs, MM. Anisiaux et Tassin de « Immo ardennaise » ont exposé quelques rétroactes de ce projet qui, depuis plusieurs années, faisait l'objet de difficultés diverses. Ils ont décrit ce que sera cet imposant bâtiment dont les assises

sont en cours, par l'installation de pieux sur le socle rocheux, reliés par des poutres en béton armé.

La pose de cette première pierre, par le bourgmestre Bourdeaux (notre photo), est l'aboutissement d'un projet qui permet le démarrage d'une rénovation du tissu urbain dinantais. Le

complexe « Les Brasseurs » comprendra 42 appartements et quatre commerces répartis sur une surface de 5.000 m<sup>2</sup>. La qualité du site a conduit les auteurs du projet vers un ouvrage de standing donnant aux futurs propriétaires un confort maximum : accès et ascenseurs largement dimensionnés, vastes balcons, isolation thermique et acoustique, finition intérieure soignée.

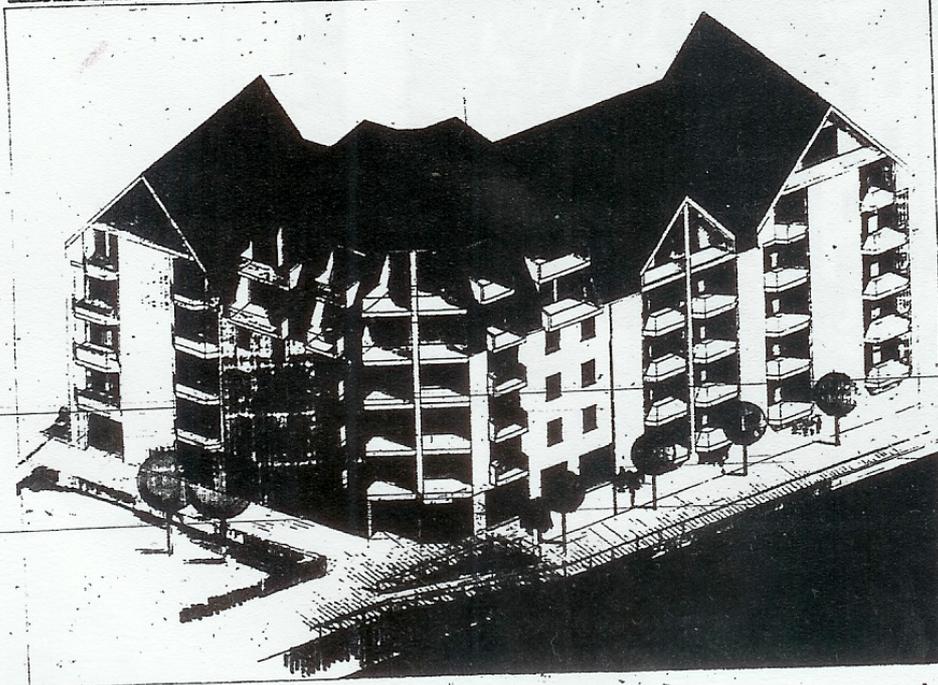
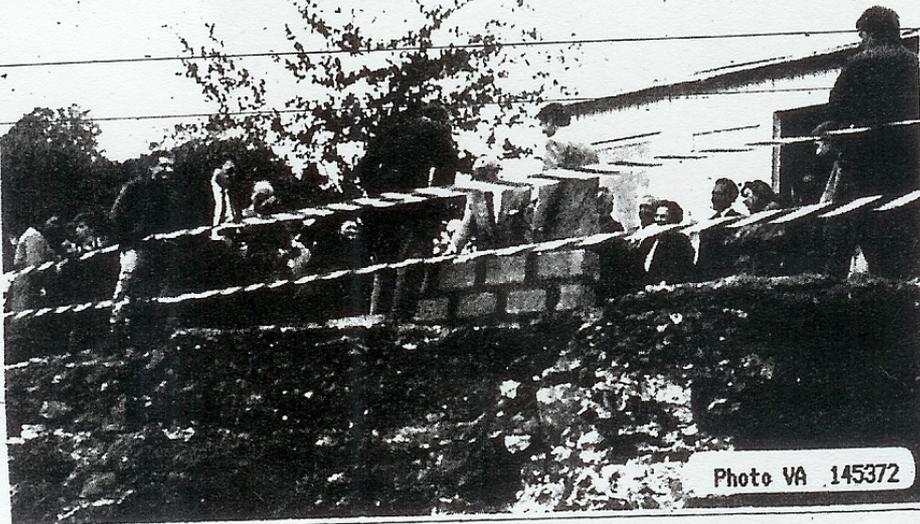
Afin de se prémunir des risques d'inondations, il est prévu une étanchéité jusqu'au niveau du rez-de-chaussée.

L'ouvrage se répartit en deux phases dont la première est prévue pour fin 1989, la date d'achèvement de la seconde étant dépendante de la vitesse de commercialisation. Les promoteurs trouveront des collaborations régionales dans tous les corps de métiers, ce qui aura une influence favorable sur le niveau de l'emploi à Dinant.

La résidence « Les Brasseurs » sera construite avec un niveau de caves et de garages, un rez-de-chaussée et cinq étages. Du rez-de-chaussée au 4<sup>e</sup> étage, on trouvera huit appartements par niveau et six au 5<sup>e</sup> étage. La construction sera réalisée avec un large emploi de briques et d'éléments de terre cuite. Il sera fait usage de béton architectural pour les balcons. Il y aura des doubles vitrages et la toiture sera réalisée en ardoises artificielles. La pierre bleue sera utilisée pour les seuils des fenêtres et des portes.

Le garde-corps sera constitué d'une double feuille de verre fumé maintenue par des profils en aluminium. Deux types d'appartements sont prévus : 171 et 92 m<sup>2</sup>.

La commercialisation du projet est confiée à M. J.-M. Rans, l'architecte à M. Biconville, de Paliseul, et l'étude de stabilité au bureau d'études Michel Masquelier, de Seneffe.



03/10/1988